

Des masques pour enseignants et collégiens

À partir du 11 mai, l'Éducation nationale va fournir deux masques jetables à chaque enseignant. Pareil pour les collégiens.

Chaque enseignant qui fera son retour en classe à partir du 11 mai (*Ouest-France* de samedi) aura chaque jour deux masques jetables. « **Ils seront fournis par l'académie à ses personnels** », indique la rectrice, Christine Gavini-Chevet. L'Éducation nationale équipera de la même façon les collégiens, pour qui le port du masque sera obligatoire. Ce sont les élèves de 6^e et 5^e qui doivent d'abord retrouver les établissements.

En maternelle, le port du masque est interdit pour les enfants. En école élémentaire, le choix sera laissé libre aux élèves (et aux parents). « **Cela signifie que nous ne serons pas responsables du bon usage, ou pas, du masque** », prévient un directeur d'école, qui souhaite rester anonyme.

D'autres mesures

Pas plus de quinze élèves par classe : c'est la jauge fixée par le gouvernement afin de permettre le respect de la distanciation physique. Respecter la distance minimale d'un mètre entre chaque bureau, c'est assurer dans chaque salle un espace de 4 m² par enfant. « **Il y a des endroits où on pourra accueillir tous les niveaux dès le départ** », estime la rectrice. Ce pourrait être le cas dans les écoles du réseau d'éducation prioritaire, dont les classes sont déjà organisées autour de petits effectifs. Ailleurs, ça peut coïncider. « **Ma classe fait 36 m²**, raconte une enseignante du [Calvados](#), plutôt sceptique. **Si les parents décident de remettre leur(s) enfant(s), je ne pourrai pas accueillir tout le monde.** » Son école a lancé un sondage pour connaître les intentions des familles.

Marquages au sol, barrières, temps de récréation décalés... Des mesures seront mises en place pour empêcher les groupes d'enfants de se croiser. Les déplacements entre salles seront limités au maximum. Les équipes éducatives seront formées aux gestes barrière. Les agents des collectivités seront chargés de la désinfection des locaux.

La rectrice laisse aux directeurs d'établissements et élus locaux expression libre pour organiser le retour dans les classes. Le message s'est, semble-t-il, parfois un peu brouillé en cours de route. Le monde de l'école a passé les derniers jours à s'arracher les cheveux...

Stéphanie SÉJOURNÉ.



Le retour en classe suscite beaucoup de questions. archives Ouest-France